

2^e année licence droit
Cours de L à Z

DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPEENNE

MÉDIA
DROIT

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Les étudiants traiteront deux sujets parmi les quatre proposés, chacun étant noté sur dix :

- **Les compétences de l'Union européenne.**
- **Les attributions du Parlement européen.**
- **L'organisation du Conseil de l'Union européenne.**
- **Le principe de collégialité et la Commission européenne.**

Document autorisé : NEANT.